

LA MACHINE A COUDRE

C'est vers l'année 1853 qu'on vit pour la première fois un petit instrument pour coudre, qui était en réalité un travesti médiocre de la grande invention destinée à devenir la base d'une des plus grandes industries du monde, dit William B. Lassell dans "Textile American".

Dès 1858, de nombreuses protestations avaient lieu contre des monopoles sans scrupules qui exploitaient de précieuses inventions brevetées, et la combinaison qui avait le monopole de la machine à coudre, eut sa part de critiques des journaux. Profitant de ces protestations, un certain nombre de spéculateurs ambitieux entreprirent la fabrication de diverses et médiocres machines à faire le point de chaînette, dans le but surtout de vendre leurs brevets aux manufacturiers.

Ce sont ces machines sans valeur qui jetèrent le discrédit sur le point de chaînette. Je suis d'opinion que, s'il avait alors été possible de faire une aussi bonne machine à point de chaînette que celle qui existe maintenant, ce genre serait devenu presque universel et la machine à deux fils bruyante, lente et encombrante de cette époque n'aurait reçu que peu de faveur.

La machine à coudre pratique, ayant une valeur commerciale, n'a pas été inventée par une seule personne. Son développement, comme celui de la lumière électrique et du téléphone, a été le travail de nombreux génies capables et inventifs, bien qu'il faille donner crédit à Elias Howe, qui naquit en 1819, de la découverte et de l'application du principe fondamental au moyen duquel il fut possible de construire une machine à coudre pratique et sans lequel aucune bonne machine à coudre ne pourrait être faite, à savoir une aiguille avec un chas près de la pointe. Les revendications de Elias Howe pour un brevet peuvent être résumées de la manière suivante: "Je revendique l'usage d'une aiguille avec un chas près de la pointe fonctionnant en même temps qu'une navette, un instrument à saisir les boucles, un instrument pour maintenir les boucles ou tout autre appareil au moyen duquel un fil passe dans le chas d'un autre de manière à produire un point". Voilà les principes fondamentaux sur lesquels on s'est basé pour la construction des machines à coudre pendant les soixante ans.

En 1845, Elias Howe fit une machine fonctionnant à la main et qui faisait des points. Cette machine était munie d'une aiguille courbe, à rainure, ayant un chas près de la pointe, fixée à l'extrémité d'un bras à vibrations horizontales, et une navette à mouvement alternatif et une bobine; l'aiguille réagissait pour former une boucle pour le passage de la navette. Cette machine avait aussi un

appareil courbe, appelé plaque à fauffer et qui servait à alimenter la machine. Des épingles étaient insérées horizontalement au bord de cette plaque et les étoffes à coudre étaient fixées à ces épingles; comme la plaque à fauffer tournait en partie sur un arc de cercle, par exemple sur un huitième de l'arc, les pièces d'étoffe étaient transportées aussi loin que la plaque se mouvait et, quand celle-ci avait atteint la limite de sa course, elle était ramenée en arrière pour recevoir un nouveau chargement. Les pièces à coudre étaient maintenues verticales par deux agrafes.

Les tribulations de M. Howe pendant cette période furent pénibles. Il avait réussi à emprunter de l'argent à des amis; mais ceux-ci refusèrent de l'aider davantage. Aussi, complètement découragé, il jeta sa machine sous son lit, abandonna toute idée à ce sujet comme chimérique et sans solution pratique, il chercha un autre emploi.

Elias avait un frère nommé Amasa, qui faisait du commerce dans un Etat du sud. Amasa avait fait un voyage dans le nord vers l'année 1845 et, apprenant les efforts d'Elias, il demanda à voir sa machine. Après en avoir étudié le mécanisme plusieurs jours, il entreprit de rendre le courage et la confiance à Elias. Comme Amasa avait un peu d'argent, il fut convenu entre les deux frères qu'Amasa emporterait la machine en Angleterre et verrait s'il pourrait en faire quelque chose. Amasa partit en octobre 1846; mais il n'eut que des déceptions et il était sur le point de s'en retourner sans avoir réussi à rien, quand il entra par hasard dans le magasin d'un fabricant de corsets, à Londres, où il eut une entrevue avec le propriétaire, Wm. Thomas, qui s'intéressa à l'invention et, après un long examen, il dit à Amasa: "Jeune homme, cette machine grossière marque le début d'une vaste entreprise, et l'homme qui l'a inventée est celui qui pourra la perfectionner." Il fut alors convenu qu'Elias se rendrait à Londres et serait employé par M. Thomas à raison de dix dollars par semaine et qu'en même temps il s'occuperait de perfectionner sa machine.

Amasa revint en Amérique et Elias s'embarqua pour Londres au commencement de l'année 1847. Il entra chez M. Thomas, comme il avait été convenu. Les progrès accomplis furent lents et, après un travail de dix-huit mois, le désouragement survint. Elias abandonna son projet et revint en Amérique en 1849, où on avait eu connaissance de son invention, qui avait attiré l'attention d'un grand nombre de mécaniciens et d'inventeurs. Ceux-ci virent les défauts et l'imperfection de la machine et se mirent immédiatement en devoir d'y remédier. Le plus remarquable parmi eux était Isaac M. Singer, un jeune mécanicien alors pauvre. Il fut, sans aucun doute, aidé par ses

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

11, Place d'Armes, MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

Siège Central: 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé, - - - - - \$2,000,000.00

Capital Versé (2 Janvier 1907) - - \$1,004,000.00

Réserve et Surplus - - - - - \$213,000.00

Conseil d'Administration:

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie.

Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice Président: M. S. CARSLY, Propriétaire de S.

Carsley & Co., Prés. "Central Heat, Light & Power Co."

Monsieur G. N. DUCHARME, Prés. "The Star Iron Co."

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.

Monsieur ROD FORGET, Membre du Parlement Fédéral,

de la Société L. J. Forget & Cie, Agents de Change.

Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian

Pacific Railway Co." - Gérant Général.

Monsieur TANCREDE BIENVENU, - Gérant Général.

Bureau de Contrôle

(Commisaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE,

Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPELLE,

Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. C. J. DOHERTY, Ex-Juge Cour Supérieure.

Gérant Général: TANCREDE BIENVENU

Auditeur: - - - - - A. S. HAMELIN

Inspecteur: - - - - - ALEX. BOYER

7 Bureaux de quartier dans la ville

25 Succursales dans la Prov. de Québec

Département d'Epargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an suivant

termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

Correspondants à l'Etranger:

ETATS-UNIS - New York: Metropolitan Bank, Citizens

Central National Bank. Boston: National Bank of the

Republic. Chicago: National Bank of the Republic,

Continental National Bank. ANGLETERRE: The

Capital and Counties Bank, Limited, Banque de Montréal.

FRANCE: Société Générale, Comptoir National

d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais. ALLEMAGNE:

Deutsche Bank. AUTRICHE: Banque Impériale et Royale

Privilegiée des Pays Autrichiens. ITALIE: Banca Commerciale Italiana.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital, - - - - - \$3,000,000

Fonds de Réserve, - - - - - \$3,000,000

JAMES ELLIOT, Gérant Général.

A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et Sur-

intendant des Succursales.

Succursales dans la Province de Québec:

ARTHABASKA

CHICOUTIMI

DRUMMONDVILLE

FRASERVILLE et RIVIERE DU LOUP

KNOWLTON

[STATION

LACHINE LOCKS

MONTREAL -

RUE ST-JACQUES -

RUE STE-CATHERINE -

MAISONNEUVE -

MARKET AND HARBOUR -

ST-HENRI -

QUÉBEC

RICHMOND

SOREL

STE-FLAVIE STATION

STE. THÉRÈSE DE BLAINVILLE

VICTORIAVILLE

61 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans

toutes les principales villes du monde.

Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.